



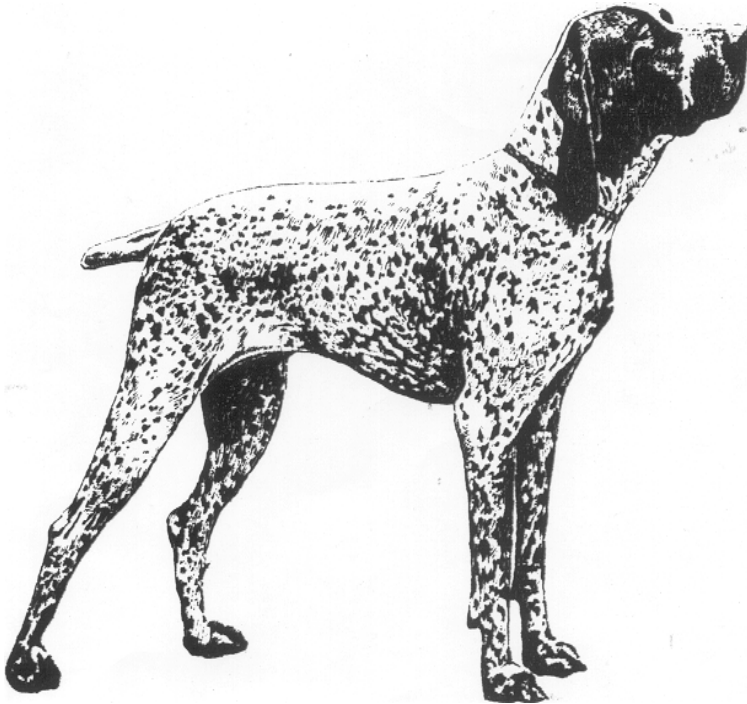
FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

02.04.2004 / FR

Standard FCI N°180

BRAQUE D'AUVERGNE



Cette illustration ne représente pas forcément un exemple idéal de la race.

ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 24.03.2004.

UTILISATION : Chien d'arrêt.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 7 Chiens d'arrêt.
Section 1.1 Chiens d'arrêt
continentaux,
type « braque ».
Avec épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Le Braque d'Auvergne est une race très ancienne, présente depuis plus de deux siècles dans la région du Cantal. Issu de la souche commune à tous les braques, il est le produit d'une sélection à laquelle auraient participé les Chevaliers de Malte. Créé par et pour des chasseurs, il a une identité forte que sa robe a contribué à lui conserver.

ASPECT GENERAL : Rectiligne, médioligne. Chien robuste, fortement charpenté, sans lourdeur, accusant un type Braque caractérisé, une légèreté d'allure et une élégance rehaussée par la robe et l'harmonie de ses proportions. Sa conformation le prédispose à une action de fond menée en souplesse et lui permet de tenir une journée entière sur les terrains les plus durs.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

- **Corps** : La longueur du corps (de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse) est approximativement égale à la hauteur au garrot.
Hauteur de la poitrine = hauteur au garrot x 1/2.
- **Tête** : Longueur du museau légèrement inférieure ou égale à celle du crâne.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Chien doux, très affectueux, intelligent et docile. Son dressage consiste surtout à développer ses qualités naturelles. Son odorat est puissant. Il s'accommode bien de la vie en famille.

TETE :

REGION CRANIENNE :

Lignes du crâne et du chanfrein : Légèrement divergentes vers l'avant (type braque caractérisé). La tête est longue, proportionnée à la taille, un peu plus légère chez les femelles. Vue de dessus, la forme du crâne se rapproche de l'ovale. Protubérance occipitale peu saillante. La largeur au niveau des arcades zygomatiques est égale à la longueur du crâne.

Arcade sourcilière : Bien prononcée.

Stop : Moyennement marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : Toujours noire, assez forte, brillante, narines bien ouvertes. Son profil supérieur est dans le prolongement du chanfrein.

Museau : D'une longueur proche de celle du crâne. Le chanfrein est droit.

Lèvres : Assez fortes. La lèvre supérieure recouvre l'inférieure. Commissures nettes, sans repli important. Vues de face, les lèvres forment un bout de museau carré.

Mâchoires : Solides, d'égale longueur. Dents fortes. Articulé en ciseaux ou bout à bout.

Yeux : Plutôt grands, ovales, de couleur noisette foncé, bien enchâssés dans l'orbite, donnant un regard expressif, franc et doux. La paupière bien pigmentée ne laisse pas voir la conjonctive.

Oreilles : Attachées plutôt en arrière. Au repos l'attache de l'oreille se situe au dessous d'une droite réunissant le profil supérieur de la truffe et l'oeil. Quand le chien est attentif, l'attache de l'oreille peut remonter jusqu'à cette ligne. Légèrement tournée vers l'intérieur, mais ni enroulée ni plate, l'oreille est souple et de texture légèrement satinée. Son extrémité est moyennement arrondie.

Tirée vers l'avant, elle doit pouvoir atteindre la naissance de la truffe, sans en dépasser l'extrémité.

COU : Plutôt long, bien inséré entre les épaules, légèrement galbé. Présence d'un léger fanon. Le cou a une longueur sensiblement égale à celle de la tête.

CORPS :

Ligne du dessus: Bien tendue, droite.

Garrot : Marqué.

Dos : Étroit, plat et court. L'épine dorsale n'est pas saillante.

Rein : Bien attaché, il est large (surtout chez les femelles), très légèrement convexe.

Croupe : Oblique (35° par rapport à la ligne du dessus), pointe des hanches visible.

Poitrine : Longue et bien descendue au niveau du coude. En section transversale à une forme ovoïde, régulièrement cintrée, sans rupture dans la partie inférieure.

Ligne du dessous et ventre : Se relève doucement vers le ventre non levretté. Le flanc est large, peu creusé, réuni aux hanches sans heurt.

QUEUE : Attachée assez haut. Elle doit être portée horizontalement. Cylindrique et pas trop fine. Écourtée, elle a une longueur de 15 à 20 cm. Non écourtée, elle atteint la pointe du jarret sans la dépasser.

MEMBRES : Ils sont dans l'axe du corps.

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : D'aplomb.

Epaule : Forte, bien musclée, bien dégagée dans l'action. Oblique à 45° sur l'horizontale.

Coude : Bien dans l'axe du corps.

Avant-bras : Fort et long, musclé et droit.

Poignet (carpe) : Fort sans être noueux.

Métacarpe : Court ; vu de profil, il est légèrement incliné.

Pieds antérieurs : Un peu plus longs que les pieds dit « de chat », un peu moins longs que les pieds dit « de lièvre ». Déviés ni en dedans ni en dehors. Les ongles sont forts et courts ; les coussinets sont durs et résistants ; les doigts sont serrés.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Bien angulés, ils travaillent dans des plans parallèles.

Cuisse : Bien musclée.

Jarret : Sec et bien dessiné.

Métatarse : Court et jamais grêle.

Pieds postérieurs : Un peu plus longs que le pied dit « de chat », un peu moins longs que le pied dit « de lièvre ». Déviés ni en dedans ni en dehors. Les ongles sont forts et courts ; les coussinets sont durs et résistants ; les doigts sont serrés.

ALLURES : Foulée d'amplitude moyenne mais au rythme soutenu qui confère au chien son endurance notoire. Son allure habituelle de chasse est un galop moyen, régulier et légèrement basculant.

PEAU : Assez fine, plutôt lâche sans exagération.

ROBE

Qualité du poil : Court, pas trop fin, jamais dur, brillant.

Couleur du poil : Noire à panachure blanche d'extension variable.

La particularité de la panachure fait reconnaître deux types : Mouchetée ou grisonnée.

Cette différence ne peut servir à départager deux sujets de même qualité.

La tête doit être noire avec de préférence une liste blanche se prolongeant en tête. Le blanc de cette liste peut s'étendre sur les parties latérales du museau. Une oreille blanche et mouchetée ou un côté de la tête blanc et moucheté, ne peuvent être considérés comme des défauts.

TAILLE :

Hauteur au garrot : (avec, pour les deux sexes tolérance + 2 cm et – 1 cm) :

Mâles : 57 à 63 cm (hauteur idéale : 60 cm)

Femelles : 53 à 59 cm (hauteur idéale : 56 cm).

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

- Lignes du chanfrein et du crâne parallèles.
- Tête trop chargée sous les yeux.
- Conjonctive apparente.

DEFAUTS GRAVES :

- Ligne du chanfrein et du crâne convergentes (vers l'avant).
- Chanfrein concave ou convexe.
- Oreille attachée trop haut, trop courte, plate, trop tirebouchonnée.
- Lèvres pendantes et flottantes, trop courtes, museau s'effilant vers l'extrémité.
- Région sternale trop étroite.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION:

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

Caractère :

- Chien agressif ou peureux.

Tête :

- Manque de type braque.
- Prognathisme supérieur ou inférieur avec décalage de plus de 1 mm entre les arcades incisives.
- L'absence de PM1 est tolérée.
- Est éliminatoire l'absence de 2 autres prémolaires (PM2.-PM3) ou de toute autre dent, PM4 incluse.
- Entropion ou ectropion ou traces d'intervention correctrice.

Membres :

- Présence d'ergots ou traces de leur amputation.

Robe :

- Entièrement noire ou entièrement blanche.
- Absence de mouchetures.
- Marques de couleur feu ou reflets « pain brûlé » (fauve).
- Truffe envahie par le ladre.
- Paupières dépigmentées.
- Oeil jaune (dit d'oiseau de proie). Yeux hétérochromes.

Taille :

- Hors limites du standard (tolérance réglementaire : + 2 cm et – 1 cm).

N.B.:

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

Ce standard entrera en vigueur à partir de septembre 2004.

ANATOMIE EXTERIEURE

